

Guide didactique

Présentation des documents et tâches des élèves

Témoign : Eva Koralnik

Eva Koralnik, née en 1936 à Budapest, elle fuit la Hongrie pour se réfugier en Suisse.



Eva Koralnik, après la guerre (© Archives familiales) et Eva Koralnik en juin 2019 (© N. Fink)



Entretien réalisé en juin 2019 par N. Fink (interview) et G. Koch (caméra)
© HEP Vaud - Lausanne



Ma rencontre avec des témoins

L'élève visionne d'abord le témoignage et choisit deux thèmes à explorer parmi les quatre proposés ci-dessous :

- A. Vie à Budapest
- B. Fuite vers la Suisse
- C. Sauvetage d'Harald Feller
- D. Une nouvelle vie en Suisse

Après avoir écouté le témoignage, l'élève répond à la question suivante :

Après avoir écouté ce témoignage, indique ce qui a retenu ton attention et explique pourquoi.

Réponse ouverte.

Puis l'élève prend connaissance de l'extrait suivant de l'interview d'Eva Korálnik :

« Je pense qu'il y a le hasard qui joue un rôle mais aussi, si on traverse le monde avec des yeux ouverts et peut-être un cœur ouvert, cela aide beaucoup... On a eu de la chance de rencontrer beaucoup de gens qui nous ont aidés et on aimerait éduquer nos enfants de la même manière, d'aider autour de nous, de regarder où est-ce qu'on peut faire du bien, parce qu'on ne peut pas changer le monde. (...) Le monde est trop grand. Mais autour de nous, il y a toujours des possibilités de rendre ce qu'on a reçu, d'être un peu généreux et être un peu plus humain. »

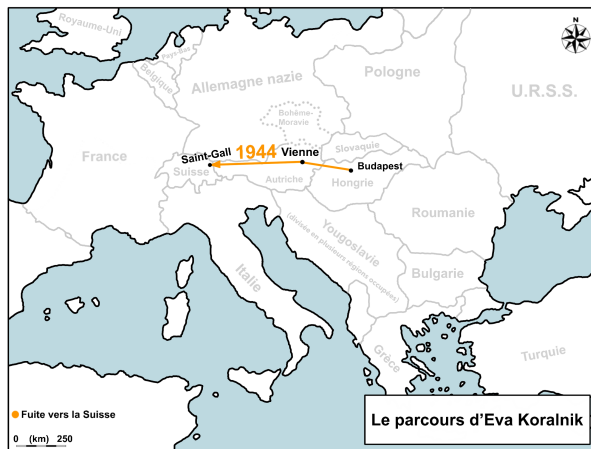
L'élève répond ensuite à la question suivante :

Pourquoi, selon toi, cela aide-t-il de « traverser le monde avec des yeux et un cœur ouverts » ?

Réponse ouverte.

L'élève prend connaissance de la biographie d'Eva Korálnik et de la carte de son parcours durant la guerre.

Eva Korálnik, née Rottenberg, est née à Budapest le 6 novembre 1936. Sa mère, Berta Passeweg-Rottenberg est une Suisse originaire de Saint-Gall et son père, Vilmos/Willi Rottenberg est hongrois. Ils sont tous les deux juifs. Eva a une sœur, Vera, née le 15 août 1944 sous les bombardements. Ses parents se rencontrent et se marient en 1935, à Budapest. À cause de son mariage avec un étranger, et selon l'application du droit suisse en vigueur, la mère d'Eva perd sa nationalité suisse. Dès le 31 mars 1944, le port de l'étoile jaune est imposé aux Juifs en Hongrie et la maison familiale est marquée du même symbole. Le père d'Eva Korálnik est déporté à Komárom, au nord de la Hongrie, pour être enrôlé dans les travaux forcés. Sa femme et ses deux filles parviennent à fuir en Suisse, grâce à l'aide de Harald Feller, premier secrétaire de la légation suisse (ambassade) en Hongrie. La mère d'Eva Korálnik rejoint la Suisse le 6 octobre 1944 avec ses deux filles après un périple de 6 jours. La vie en Suisse est difficile et précaire. Berta Rottenberg doit en effet se battre pour récupérer sa nationalité suisse. Elle doit aussi tenter d'y faire rapatrier son mari. Grâce à l'aide de la Croix-Rouge, il pourra retrouver sa femme et ses filles fin 1945. La situation reste compliquée pour la famille. Le père d'Eva Korálnik n'obtiendra un permis de travail qu'en 1950 et la citoyenneté suisse en 1960. Eva Korálnik se marie avec Pierre Korálnik en 1970 et aura deux enfants. Sa sœur, Vera, est nommée juge fédérale en 1994. Eva Korálnik devient une agente littéraire reconnue. Elle se positionne en faveur des personnes déportées et persécutées. Son passé de réfugiée remonte à la surface en 1996, lorsqu'elle rencontre son sauveur, Harald Feller. Grâce à elle, à sa sœur et à l'ambassadeur d'Israël en Suisse, ce dernier recevra le titre de *Juste parmi les nations*, décerné par l'État hébreu aux personnes non juives qui, malgré les risques encourus, ont aidé des Juifs persécutés par les nazis.



Puis, l'élève classe dans l'ordre les événements de la chronologie personnelle d'Eva Korálnik.

Chronologie générale (carrés gris)

- 1929 : Crise économique
- 1933 : Hitler au pouvoir
- 1939 : Début de la Seconde Guerre mondiale
- 1940 : Invasion de la France
- 1944 : Libération de la France
- 1945 : Fin de la guerre
- 1946 : Procès de Nuremberg

Chronologie personnelle (carrés turquoises)

- 1935 : Mariage des parents
- 1936 : Naissance d'Eva Korálnik
- 1944 : Fuite en Suisse
- 1945 : Arrivée du père d'Eva Korálnik en Suisse
- 1990 : Rencontre avec Harald Feller

L'élève a commencé à générer son document de synthèse. Il-elle devra sélectionner quatre sources documentaires, parmi celles proposées, qui lui paraissent importantes. Ces sources lui permettront d'approfondir les thèmes choisis. Pour chaque document sélectionné, l'élève répondra à des questions.

NB : Les élèves ne consulteront donc pas nécessairement les mêmes documents.

THÈME A : VIE À BUDAPEST

L'élève choisit deux documents parmi les quatre proposés et effectue les tâches qui s'y rapportent.

Document A1

Photographie du mariage de l'oncle d'Eva Korálnik en 1941 et extrait de l'interview d'Eva Korálnik



Eva Korálnik, en 1941, lors des noces de son oncle paternel. Elle est à gauche de la mariée et sa mère se tient debout derrière elle. Son père n'est pas sur la photographie.

Extrait de l'interview d'Eva Korálnik :

« Ils ont mené, je pourrais dire, une vie normale, bourgeoise, ni riche, ni pauvre. Ma mère a appris le hongrois ; (...). Ils adoraient aller au théâtre, à l'opéra. Elle aimait la culture. Après la petite ville de Saint-Gall, Budapest, pour elle, avec cette très grande communauté juive, une vie intellectuelle, culturelle, très développée, ça lui plaisait beaucoup. Ils ont mené (...) une petite vie normale, je dirais, [jusqu'au] 19 mars 1944, qui est une date très très importante dans l'histoire de la Hongrie. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'Eva Korálnik, de la citation tirée de son interview et en observant la photographie, qu'apprends-tu sur la vie de la famille Rottenberg à Budapest avant le début de la guerre ? Parmi les affirmations suivantes, indique la réponse correcte.

☐ Vivre à Budapest pèse sur le moral de la famille Korálnik.

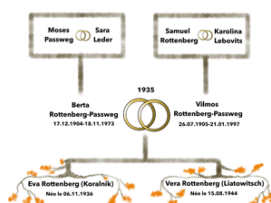
☐ Eva est seule avec ses parents.

☒ La famille mène une vie épanouie dans la grande ville de Budapest.

Réponse fermée. La bonne réponse doit être sélectionnée.

Document A2

Arbre généalogique de la famille Korálnik et extrait de l'interview d'Eva Korálnik



Arbre généalogique de la famille d'Eva Korálnik

Extrait de l'interview d'Eva Korálnik :

« Ma mère était presque paniquée parce qu'elle (...) avait peur, qu'elle devait accoucher : elle était dans son neuvième mois (...). Ma sœur est née le 15 août (...) : c'est ma petite sœur Vera, qui est née (...) sous les bombes parce qu'après sa naissance, il y avait une énorme attaque aérienne et il fallait transporter ma mère dans la cave avec le petit bébé, dans ce petit panier et il paraît qu'un morceau, dans ce bombardement qui a secoué l'hôpital (...), du mur est tombé sur ce petit berceau, sur ce panier en paille. Mais heureusement, ma sœur n'a pas été touchée sinon, elle ne serait pas devenue juge fédérale après, à Lausanne. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'Eva Korálnik et de l'arbre généalogique de sa famille, explique pourquoi l'âge des deux filles expose cette famille à un danger supplémentaire.

Réponse ouverte.

Document A3

Photographie de l'arrestation de Juifs hongrois à Budapest en 1944 et extrait de l'Encyclopédie multimédia de la Shoah



Arrestation de Juifs hongrois à Budapest en octobre 1944

Extrait de l'Encyclopédie multimédia de la Shoah :

« Avant la Seconde Guerre mondiale, environ 200'000 Juifs vivaient à Budapest. À la fin des années 30 et au début des années 40, Budapest était un lieu sûr pour les réfugiés juifs. Avant la guerre, quelques 5'000 réfugiés, venant principalement d'Allemagne et d'Autriche arrivèrent à Budapest. Avec le début des déportations de Juifs de Slovaquie en 1942, 8'000 Juifs slovaques se réfugièrent également à Budapest. (...) En dépit d'une législation discriminatoire contre les Juifs et d'un antisémitisme largement répandu, la communauté juive de Budapest demeura en relative sécurité jusqu'à l'occupation allemande de la Hongrie en mars 1944. Les Allemands ordonnèrent alors la création d'un Conseil juif à Budapest et imposèrent des restrictions sévères à la vie des Juifs. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'Eva Korálnik, de l'extrait de l'Encyclopédie multimédia de la Shoah, et en observant la photographie, quelle est la situation des Juifs en Hongrie ? Indique les deux réponses correctes.

- ☐ Les Juifs de Budapest se sentent protégés par les nazis.
- ☒ Les Juifs sont en sécurité en Hongrie jusqu'en mars 1944.
- ☒ Dès mars 1944, les Juifs subissent des discriminations.
- ☐ Les déportations de Juifs de Budapest débutent en 1942.

Réponse fermée. Les deux bonnes réponses doivent être sélectionnées.

Document A4

Photographie d'un Juif sans-abri dans le ghetto de Budapest, témoignage du père d'Eva Korálnik relatif à sa survie dans le ghetto et sa traduction



Un homme juif sans-abri dans le ghetto de Budapest en Hongrie.



Témoignage original écrit par Willi Rottenberg, le père d'Eva Korálnik qui décrit ce qu'il a vécu dans le ghetto de Budapest

Tâche de l'élève :

En t'aidant du témoignage écrit du père d'Eva Korálnik et de la photographie, quelles sont les conditions de vie des Juifs dans le ghetto de Budapest ? Indique les trois réponses correctes.

- ☐ Les Juifs du ghetto de Budapest ont tous un toit et un accès à l'eau potable.
- ☒ Les Juifs du ghetto de Budapest souffrent de la faim.
- ☒ Les Juifs du ghetto de Budapest risquent à tout moment d'être tués par les gardes.
- ☐ Les Juifs du ghetto de Budapest peuvent enterrer leurs morts dans le respect des traditions.
- ☒ La peur et le stress ont un impact sur la santé des Juifs du ghetto de Budapest.
- ☐ Les enfants sont épargnés par la famine.

Réponse fermée. Les trois bonnes réponses doivent être sélectionnées.

Traduction de l'extrait du texte rédigé par Willi Rottenberg :

« Plus tard, en novembre 1944, [quand la Hongrie était administrée par les Croix fléchées, parti fasciste allié de Hitler] nous avons été emmenés dans le ghetto de Budapest, dans lequel on risquait d'être abattus par des jeunes brutes. Ces gardes ont assassiné toute une famille de mes proches dans la cour de la maison du ghetto. La faim était terrible : les gens sont morts à cause de ça. Dans ce ghetto, j'ai aussi retrouvé mon père, complètement décharné et affaibli par la faim et le stress. [Malgré cela], il donnait toujours ses rations de pain aux jeunes enfants. J'ai appris par ses soins que ma sœur avait déjà été déportée ; elle est morte lors de la marche de la mort [conduisant les] Juifs de Budapest à Vienne. Plus tard, j'ai appris la nouvelle de la mort de mon frère Heinrich au camp de Buchenwald.

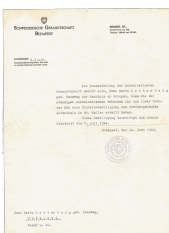
Nous sommes restés dans ce ghetto jusqu'à l'occupation de cette partie de la ville par les Russes, le 14 janvier 1945. Le 16 janvier, mon père est mort des suites des terribles privations [subies]. À cause des circonstances, j'ai été obligé d'emporter tout seul le corps de mon père au cimetière dans un cercueil improvisé, (...) sur une charrette à bras. »

THÈME B : FUITE VERS LA SUISSE

L'élève choisit deux documents parmi les cinq proposés et effectue les tâches qui s'y rapportent.

Document B1

Attestation de la Légation suisse à Budapest, datée du 10 juin 1944, autorisant Eva Korálnik et sa mère passer la frontière suisse et sa traduction



Attestation du 10 juin 1944, établie par la Légation suisse de Budapest, autorisant la mère d'Eva Korálnik, Berta ROTTENBERG et sa fille à passer la frontière suisse.

Traduction française d'un extrait de l'attestation du 10 juin 1944 établie par la Légation suisse de Budapest :

« Le Service des passeports de la Légation suisse a l'honneur de porter à la connaissance de Mme Berta ROTTENBERG, née Passweg que les autorités suisses compétentes lui ont accordé, ainsi qu'à sa fille Eva, un permis d'entrée pour un séjour temporaire à Saint-Gall. Ce permis lui permet de traverser la frontière jusqu'au 7 juillet 1944.

Budapest, le 10 juin 1944. »

Tâche de l'élève :

Pourquoi la mère d'Eva Korálnik a-t-elle besoin d'un permis d'entrée pour un séjour temporaire à Saint-Gall ?

- ☐ Durant la guerre, les frontières sont fermées même pour les Suisses.
- ☐ Elle souhaite accoucher de son deuxième enfant dans un hôpital à Saint-Gall.
- ☒ Elle n'a plus la nationalité suisse, mais elle veut fuir Budapest où elle risque la déportation.

Réponse fermée. La bonne réponse doit être sélectionnée.

Document B2

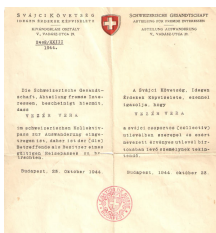
Texte explicatif sur Carl Lutz, photographie de Juifs hongrois faisant la queue devant la « maison de verre » et lettre de protection (Schutzbrief), émise le 23 octobre 1944, sous l'autorité du vice-consul Carl Lutz, de la légation suisse à Budapest

Carl Lutz :

« Le vice-consul Carl Lutz (1895-1975) est nommé le 2 janvier 1942 à la Légation (ambassade) suisse de Budapest. Carl Lutz possède une liste de 7'800 Juifs autorisés à partir : il va utiliser ce chiffre pour émettre avec ses collaborateurs des lettres ou des passeports de protection qui mentionnaient que ces personnes étaient inscrites dans un passeport collectif suisse. En réalité, plusieurs séries de ces lettres circulent dans Budapest, le chiffre étant repris à zéro, de 1 à 7'800, ainsi de suite. La mission diplomatique déménage le 24 juillet 1944, dans la « Maison de verre », qui est prise d'assaut par les Juifs qui viennent s'y réfugier. Il obtient aussi l'autorisation de mettre sous protection 76 immeubles en y apposant les plaques diplomatiques suisses. En octobre 1944, le parti fasciste hongrois des Croix-Fléchées prend le pouvoir. Le gouvernement hongrois n'accepte plus la validité des lettres de protection sauf si les Juifs sont regroupés dans ces maisons protégées. L'action de Carl Lutz a permis de sauver environ 62'000 Juifs de la mort. »



Des Juifs hongrois faisant la queue devant la « maison de verre »



Une lettre de protection ou « Schutzbrief » émise le 23 octobre 1944, sous l'autorité du vice-consul Carl Lutz, de la Légation (ambassade) suisse à Budapest

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'Eva Koralnik, du texte sur Carl Lutz, de la photographie et de la lettre de protection, explique comment Carl Lutz s'y prend pour aider et protéger les Juifs à Budapest.

Réponse ouverte.

Document B3

Article du quotidien « 24 heures » et transcription d'un extrait de ce dernier



Article du quotidien « 24 heures » du 23 août 1999 : Harald Feller explique comment il a aidé Eva Korálnik, sa mère et sa sœur.

Transcription d'un extrait du quotidien « 24 heures » du 23 août 1999 :

« J'ai reçu de Berne l'ordre d'évacuer quatre femmes, suissesses d'origine mais devenues hongroises par mariage. Elles étaient juives et risquaient la déportation », raconte Harald Feller qui distingue entre ce qu'il a accompli officiellement dans le cadre de son travail à la légation – l'organisation du départ de ces quatre ressortissantes suisses – et ce qu'il a fait en tant que citoyen privé – l'accueil dans sa maison d'un grand nombre de juifs hongrois qu'il a cachés et sauvés de la mort. Organiser, en pleine guerre, le départ de quatre citoyennes hongroises juives porteuses de l'étoile jaune ne fut pas une tâche facile. Harald Feller parvint à s'assurer de la collaboration d'un fonctionnaire allemand. Il obtint de lui des visas de transit et l'assurance qu'elles seraient protégées lors de leur passage par Vienne. Les officiers nazis qui accueillirent à Vienne ces citoyennes suisses ne devaient pas savoir qu'elles étaient juives »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'Eva Korálnik et en lisant l'extrait de l'article de journal, explique comment Harald Feller vient en aide au groupe de femmes d'origine suisse, dont font partie Eva Korálnik, sa mère et sa petite sœur.

Réponse ouverte

Document B4

Photographie de l'hôtel Metropol à Vienne et extrait de l'interview d'Eva Korálnik



Photographie de l'hôtel Metropol à Vienne

Extrait de l'interview d'Eva Korálnik :

« Quand j'étais déjà adulte, j'ai appris que, dans le sous-sol, dans les caves, ils avaient leur prison et ils torturaient des résistants ou ils tuaient des résistants (...). Nous, par contre, on nous a reçu royalement. Je me souviens en tant que petite fille, j'étais sur la hauteur des bottes de ces officiers qui tenaient leurs chiens à la laisse et il y avait même une énorme croix gammée, sur fond rouge, un drapeau derrière la réception, des escaliers (...) en marbre, avec des tapis rouges (...) »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'Eva Korálnik, de l'extrait de son interview et de la photographie, comment se passe le séjour à Vienne pour le groupe de femmes fugitives dont fait partie Eva Korálnik. Indique les deux réponses correctes.

- ☐ Le groupe de fugitives est incarcéré au Metropol, une prison viennoise.
- ☒ La petite Eva Korálnik est effrayée par les bottes et les insignes nazis.
- ☐ Les femmes, rassurées, passent une nuit tranquille.
- ☐ À peine sorties du train, les fugitives sont arrêtées par les nazis.
- ☒ Les fugitives sont bien nourries et logées par les nazis.

Réponse fermée. Les deux bonnes réponses doivent être sélectionnées.

Document B5

Courrier de la Police fédérale des étrangers, daté du 22 novembre 1944 et sa transcription



Courrier de la Police fédérale des étrangers du 22 novembre 1944

Transcription d'un extrait du courrier envoyé par la Police fédérale des étrangers à la mère d'Eva Koralnik :

« Berne, le 22 novembre 1944.

Madame Berta Rottenberg-Passweg, (..)

Concerne aussi votre enfant Eva Fanny, née en 1936 et Vera, née en 1944.

En pièce-jointe, nous vous envoyons trois exemplaires du questionnaire pour les émigrants, avec les explications qui s'y rapportent. Les formulaires complétés et fidèles à la vérité doivent être renvoyés au plus tard le 7 décembre 1944 au bureau des émigrants de la Police fédérale des étrangers, Schwanengasse 8, à Berne. Salutations respectueuses.

POLICE FÉDÉRALE DES ÉTRANGERS

Annexes :

3 questionnaires

Note explicative

2 documents d'identité (demandés en retour)

1 enveloppe avec les papiers personnels. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'Eva Koralnik et du courrier de la Police fédérale des étrangers, réponds à la question suivante : pourquoi, selon toi, la mère d'Eva Koralnik doit-elle répondre à ce questionnaire et fournir de nombreux autres documents, bien qu'elle soit d'origine suisse ?

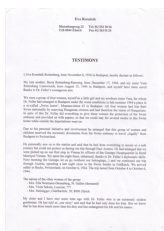
Réponse ouverte.

THÈME C : SAUVETAGE D'HARALD FELLER

L'élève choisit deux documents parmi les quatre proposés et effectue les tâches qui s'y rapportent.

Document C1

Première page du discours original d'Eva Korálnik et de sa sœur Vera Rottenberg-Liatowitsch, prononcé à l'occasion de la remise de la médaille des Justes à leur sauveur, Harald Feller, et transcription d'un extrait de ce discours



Première page du discours original d'Eva Korálnik et de sa sœur Vera Rottenberg-Liatowitsch.

Extrait du discours d'Eva Korálnik :

« Moi, Eva Korálnik-Rottenberg, née le 6 novembre 1936 à Budapest, déclare les faits suivants : ma mère, Berta Rottenberg-Passweg, née le 17 décembre 1904 et ma sœur Vera Rottenberg Liatowitsch, née le 15 août 1944 à Budapest, ainsi que moi-même avons été sauvées grâce au courage du Dr. Feller.

(...)

Grâce à son initiative personnelle et son engagement, il s'est arrangé pour que ce groupe de femmes et d'enfants reçoivent de l'ambassade suisse les documents nécessaires pour voyager « légalement » de Budapest jusqu'en Suisse. Il est venu nous voir personnellement à la gare et a dit qu'il avait tout fait pour nous garantir un voyage sûr, mais qu'il ne pouvait nous protéger durant notre trajet à travers l'Autriche nazie.

(...)

Ma sœur et moi avons rencontré il y a quelques temps le Dr. Feller, qui est un gentleman extrêmement modeste. Il nous a raconté « notre histoire » et a dit qu'il n'avait fait que son devoir. Mais nous savons qu'il a fait bien plus que son devoir et a mis en danger sa carrière et sa vie. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'Eva Korálnik et de l'extrait de son discours, pourquoi, selon toi, Eva Korálnik et sa sœur rendent-elles hommage à Harald Feller ?

Réponse ouverte.

Document C2

Invitation à la cérémonie de remise de la médaille des Justes parmi les nations, remise à Harald Feller le 6 septembre 1999



Invitation à la cérémonie de remise de la médaille des Justes parmi les nations, du 6 septembre 1999. D'après ce document : « La médaille des Justes est la marque de reconnaissance décernée par le Mémorial Yad Vashem à Jérusalem, au nom du peuple juif, à ceux et à celles qui ont sauvé des Juifs au temps de la Shoah, au péril de leur propre vie. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'Eva Korálnik, et de l'invitation à la remise de la médaille des Justes parmi les nations décernée à Harald Feller, sélectionne la ou les réponses qui expliquent, selon toi, pourquoi il est important de récompenser les personnes comme Harald Feller ?

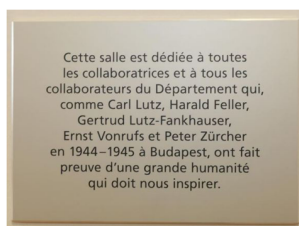
Récompenser quelqu'un de la médaille des Justes permet...

- ☐ de saluer son courage.
- ☐ de reconnaître l'importance de ses actes.
- ☐ de le remercier pour le sauvetage des Juifs pendant la Shoah.
- ☐ de reconnaître les dangers auxquels il a été confronté.
- ☐ de garder une trace de son action.
- ☐ aux personnes sauvées d'exprimer leur reconnaissance.

Réponse libre. Plusieurs choix possibles.

Document C3

Plaque commémorative de la salle Carl Lutz au Palais fédéral à Berne et citation d'Harald Feller



Plaque de la salle Carl Lutz au Palais fédéral à Berne, inaugurée en 2018, sur laquelle sont mentionnés les noms des collaborateurs qui ont œuvré à Budapest pendant la Shoah.

Citation d'Harald Feller :

« (...) Si je sauvais des vies juives en danger, je le faisais pour des considérations humaines, pas en fait à titre officiel. (...) »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'Eva Korálnik et de la plaque commémorative, pourquoi, selon toi, des personnes comme Harald Feller et Carl Lutz sont-elles venues en aide aux Juifs pendant la Shoah, malgré les risques encourus ?

Réponse ouverte.

Document C4

Photographie d'Harald Feller jeune, et extrait de l'ouvrage de T. Tschuy (2004) « Diplomatie dangereuse »



Photographie d'Harald Feller, jeune

Extrait du livre « Diplomatie dangereuse » de T. Tschuy (2004) :

« Ils furent soudain arrêtés par un barrage des Croix-Fléchées. Feller présenta ses papiers et dit être diplomate. Cela n'impressionna pas les Nyilas¹, qui ordonnèrent au couple de suivre un de leurs camions. Un jeune homme s'assit sur la banquette arrière et braqua son pistolet sur les tempes de Feller (...). On les conduisit dans une petite pièce souterraine (...). Feller protesta une nouvelle fois (...). Il répéta être diplomate et ne pouvoir être ni arrêté ni interrogé (...). Le Nyilas revint avec une paire de tenailles effilées. [Il] expliqua qu'on les placerait juste sous les ongles de Feller, puis qu'on les serrerait et qu'on arracherait lentement les ongles un à un. (...)

Quand Harald Feller racontait cette scène terrible, des années après, son visage reflétait encore sa souffrance. »

¹ Nyilas est le nom en hongrois des Croix-Fléchées ; ce sont les membres du parti fasciste hongrois fondé en 1935. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant de la photographie et de l'extrait du livre « Diplomatie dangereuse », que peux-tu dire sur Harald Feller et ce qu'il a vécu en Hongrie ? Indique les deux réponses correctes.

- ☐ Son âge et sa maturité lui permettent de faire face au danger.
- ☒ Malgré son statut de diplomate, il n'est pas à l'abri du danger.
- ☒ Les Nyilas veulent le torturer.
- ☐ Son statut de diplomate le protège.
- ☐ Il a été arrêté par les Allemands.

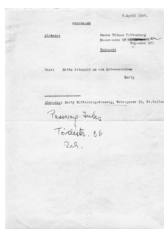
Réponse fermée Les deux bonnes réponses doivent être sélectionnées.

THÈME D : UNE NOUVELLE VIE EN SUISSE

L'élève choisit deux documents parmi les quatre proposés et effectue les tâches qui s'y rapportent.

Document D1

Télégramme du 6 avril 1945 de la mère d'Eva à son père et sa traduction



Télégramme de la mère d'Eva Korálnik

Traduction française du télégramme envoyé par la mère d'Eva Korálnik :

« 6 avril 1945
TÉLÉGRAMME
Adresse : Monsieur Vilmos Rottenberg, Kazar-Ucca 16 (...)
Budapest
Texte : Demande urgemment signe de vie
Berty
Expéditeur : Berty Rottenberg-Passweg, Webergasse 19,
Saint-Gall »

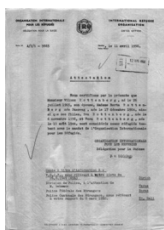
Tâche de l'élève :

À qui est destiné ce télégramme et pourquoi la mère d'Eva ressent-elle le besoin de l'envoyer ?

Réponse ouverte.

Document D2

Attestation de l'Organisation internationale pour les réfugiés du 11 avril 1950, reconnaissant le statut de réfugiés de la famille d'Eva Korálnik et traduction d'un extrait de cette dernière



Attestation de l'Organisation internationale pour les réfugiés, datée du 11 avril 1950, reconnaissant le statut de réfugiés de la famille d'Eva Korálnik

Transcription d'un extrait de l'attestation de l'Organisation internationale pour les réfugiés du 11 avril 1950 :

« (...) Nous certifions par la présente que Monsieur Vilmos Rottenberg, né le 26 juillet 1905, son épouse, Madame Berta Rottenberg née Passweg, née le 17 décembre 1904, ainsi que ses filles, Eva Rottenberg, née le 6 novembre 1936, et Vera Rottenberg, née le 15 août 1944, sont considérées comme réfugiés tombant sous le mandat de l'Organisation Internationale pour les Réfugiés. (...) »

Tâche de l'élève :

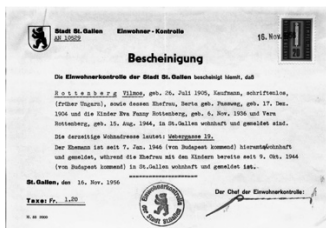
En t'aidant du récit d'Eva Korálnik et de l'attestation de l'Organisation internationale pour les réfugiés, comment la famille est-elle considérée en Suisse une fois réunie ? Indique les deux réponses correctes.

- ☐ La famille, une fois réunie, obtient la nationalité suisse.
- ☒ La famille obtient le statut de réfugiés, selon les conventions internationales.
- ☐ Le père d'Eva Korálnik peut rester en Suisse sans problème.
- ☒ Le statut du père d'Eva Korálnik en Suisse est sans cesse remis en question.

Réponse fermée. Les deux bonnes réponses doivent être sélectionnées.

Document D3

Attestation de résidence de la famille d'Eva Koralnik à Saint Gall et traduction française d'un extrait de cette dernière



Attestation de résidence de la famille d'Eva Koralnik à Saint-Gall

Traduction française d'un extrait de l'attestation de résidence de la famille d'Eva Koralnik :

« Le contrôle des habitants de la ville de Saint-Gall atteste par la présente que Rottenberg Vilmos, né le 26 juillet 1905, commerçant, sans-papiers, (autrefois hongrois) ainsi que son épouse, Berta née Passweg, née le 17 décembre 1904 et les enfants Eva Fanny Rottenberg, née le 6 novembre 1936 et Vera Rottenberg, née le 15 août 1944, sont domiciliés et enregistrés à Saint-Gall. (...) »

L'époux est domicilié et enregistré ici depuis le 7 janvier 1946 (arrivant de Budapest), alors que l'épouse et les enfants sont déjà domiciliés et enregistrés à Saint-Gall depuis le 9 octobre 1944 (arrivant de Budapest). (...) »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'Eva Koralnik et de l'attestation de domicile établie en 1956 par la commune de Saint-Gall, calcule combien de temps la famille a été séparée. Indique les deux réponses correctes.

- ☐ Le père est arrivé 15 mois avant sa femme et ses enfants.
- ☒ La mère et les enfants sont arrivées 15 mois avant le père.
- ☐ La famille, a été séparée pendant moins d'une année.
- ☐ La famille, a été réunie tout de suite après son retour en Suisse.
- ☒ La petite sœur d'Eva Koralnik a vu son père pour la première fois à l'âge d'un an et demi.

Réponse fermée. Les deux bonnes réponses doivent être sélectionnées.

Document D4

Extrait de l'interview d'Eva Koralnik évoquant son intégration au début de son séjour en Suisse

Extrait de l'interview d'Eva Koralnik :

« Les premiers temps en Suisse n'étaient pas très faciles pour moi, bien que, c'était dans ma fantaisie, la terre promise. Ma mère m'en avait tellement parlé et elle m'avait toujours chanté des chansons suisses, me racontait des histoires, qu'il y avait la paix, il ne fallait pas avoir peur, mais je me sentais quand même très étrangère. Je ne connaissais pas les habitudes, les mœurs ni la langue. Il fallait que je m'adapte très, très vite. (...) J'avais honte de notre statut de réfugiés. Pour mes copines à l'école, j'étais toujours la petite réfugiée hongroise juive. (...) J'étais la seule dans mon école. Peu à peu je me suis adaptée. J'ai appris la langue et je crois à partir de 11-12 ans, je me sentais un peu mieux dans ma peau. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'Eva Koralnik et de l'extrait de son interview, selon toi, pourquoi cette dernière se sent-elle étrangère ? As-tu vécu un sentiment équivalent ou connais-tu quelqu'un dont c'est le cas ? Rédige ta-tes réponse.s en quelques phrases.

Réponse ouverte.

Document D5

Deux photographies d'Eva Koralnik, l'une dans sa jeunesse et l'autre prise en 2019 et un extrait de son discours prononcé en 1999



La jeune Eva Koralnik apprend à jouer du violon.



Eva Koralnik témoignant en juin 2019

Citation traduite du discours d'Eva Koralnik en 1999 :

« Notre vie ici en Suisse a toujours été marquée par cette période d'horreur, qui s'exprime probablement aussi à travers mon travail [Eva Koralnik est agente littéraire]. Mais il est plus facile de regarder d'autres destins similaires que de faire face à son propre passé. Il m'a fallu des années de procrastination et de nouvelles racines pour revenir sur ma propre histoire et chercher des réponses à la question récurrente : pourquoi avons-nous été autorisés à survivre ? Était-ce une coïncidence ? Était-ce le destin ? Qu'est-ce qui nous a permis de bénéficier de cette aide cruciale ? »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'Eva Koralnik, de la citation et des photographies ci-dessus, sélectionne la ou les réponses qui expliquent, selon toi, pourquoi il est important que des personnes comme Eva Koralnik racontent leur histoire ? Plusieurs réponses sont possibles.

Raconter son histoire permet ...

- ☐ de ne pas oublier ce qui s'est passé.
- ☐ de tisser un lien plus concret, plus vivant avec le passé.
- ☐ de compléter ce que l'on peut apprendre dans les manuels d'histoire.
- ☐ de découvrir des événements historiques à l'échelle d'une personne.
- ☐ d'apprendre du passé pour que de tels événements ne se reproduisent plus.
- ☐ de se souvenir des victimes, notamment celles dont il ne reste aucune trace.
- ☐ de comprendre comment des personnes en danger ont pu être aidées ou sauvées.

Réponse libre. Plusieurs choix possibles.



EVA KORALNIK – RÉFLEXION FINALE

Réflexion sur les matériaux

Les quatre documents traités par l'élève s'affichent à l'écran, accompagnés de la question suivante :

Qu'est-ce qui a aidé ou gêné Eva Koralnik dans sa fuite ?

Réponse ouverte.

Lien avec le présent

Une photo de personnes ukrainiennes en fuite après l'attaque russe, à la gare de Lviv, le 12 mars 2022, s'affiche à l'écran, accompagnée de deux questions :

De quelles régions les gens fuient-ils aujourd'hui ? Cite trois régions.

Réponse ouverte.

Explique, en prenant l'exemple d'une région, pourquoi les gens fuient cet endroit.

Réponse ouverte.

Conclusion

Une photo d'Eva Koralnik s'affiche à l'écran, accompagnée de deux questions :

Quel événement du parcours de ton témoin est, pour toi, le plus marquant ?

Réponse ouverte.

Fais part à une personne de ton choix, sous forme de lettre, de ce que tu penses du parcours de vie de ton témoin.

Réponse ouverte.

Le travail est terminé. Le document de synthèse de l'ensemble du parcours effectué par l'élève s'affiche à l'écran. L'élève le sauvegarde.



SAUVEGARDER PDF